

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

Luttons pour l'égalité !

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école et une université publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Pour nos conditions de travail, gagnons de nouveaux droits.

Pour un statut unique : la priorité à l'égalité, c'est donner à toutes et tous un statut de fonctionnaire protecteur et une meilleure rémunération.

Pour une autre école et une autre université, exigeons un même droit à une éducation de qualité pour toutes et tous les élèves, et des conditions d'étude dignes pour toutes et tous les étudiant-e-s.

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale : SUD éducation fait partie de l'Union syndicale Solidaires, et porte des revendications pour transformer la société.

VOTONS SUD
éducation

Union
syndicale
Solidaires

CAPN IGE-IGR



Pour les IGE-IGR, SUD éducation revendique :

- 1 l'amélioration des conditions de travail par une réduction du temps de travail. Avec l'annualisation, les personnels administratifs-ves et techniques font partie des grand-e-s perdant-e-s des 35 heures
- 2 des créations de postes à hauteur des besoins et la titularisation sans conditions des personnels précaires avec une formation digne de ce nom
- 3 l'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1700 euros, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires et l'abrogation du jour de carence
- 4 de réelles possibilités de mobilité
- 5 une même évolution de carrière pour tous les personnels
- 6 des retraites dignes, avec la retraite à taux plein à 60 ans et 37,5 annuités de cotisations, ainsi que des meilleures pensions